

## **ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT**

### **AVIS A LA POPULATION**

#### **REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC**

La société SEGAL s.a., chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle (Ivoz-Ramet), souhaite introduire une **demande de renouvellement du permis d'environnement de classe 1, de l'usine de galvanisation SEGAL, sise chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle** (Ivoz-Ramet).

La demande de permis nécessite la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement. La **Réunion d'information préalable** à celle-ci aura lieu le **mardi 9 janvier 2018 à 19 heures** à l'adresse suivante :

**Salle du Pré Saint Paul – rue du Pré Saint Paul, 2 à 4400 Flémalle**

**La réunion d'information a pour objet :**

- 1) de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2) de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3) de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- 4) de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

**Toute personne peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion précitée, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences** en les adressant par écrit avec ses noms et adresse au COLLEGE COMMUNAL DE FLEMALLE (Grand'Route 287 à 4400 Flémalle). L'auteur d'observations ou de suggestions adresse également copie de son courrier à la société SEGAL (Chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Madame GRAFF Françoise, Environnemental & Quality System Manager, SEGAL s.a., Chaussée de Ramioul 50 à 4400 Flémalle.